

B i b l i o t h è q u e
des
HISTOIRES

Les trois ordres
ou
l'imaginaire
du féodalisme

par

GEORGES DUBY

nrf
Éditions Gallimard

Bibliothèque des Histoires

GEORGES DUBY

LES TROIS ORDRES
OU L'IMAGINAIRE
DU FÉODALISME

nrf

GALLIMARD

© *Éditions Gallimard, 1978.*

En décembre 1970, mon enseignement commence à Paris et je m'efforce de réunir autour de moi des chercheurs. Jacques Le Goff m'aide. Le séminaire s'organise. Nous choisissons ensemble de réfléchir sur l'image de la société trifonctionnelle dans ses primitives expressions. Pendant trois ans, dans cette équipe, dans celle aussi que je continue de diriger à Aix-en-Provence, les interventions, les discussions tournent autour de ce problème. Fécondes. En mars 1973, Georges Dumézil accepte que, dans une séance terminale, nous lui présentions nos conclusions. J'ai tenté de rassembler les résultats épars de l'enquête, de les ordonner, de les compléter, et c'est ce livre. Prenant bien garde d'attribuer à chacun de leurs auteurs les apports les plus décisifs. Mais je n'ai pu nommer tous ceux qui, parfois d'une seule phrase, ont éclairé tel ou tel point de ce champ obscur. Ils reconnaîtront ce que leur doit cet ouvrage. Je tiens à dire que, pour une large part, il est le leur.

Beaurecueil, juillet 1978.

CHAMP DE L'ENQUÊTE

« Les uns sont dédiés particulièrement au service de Dieu ; les autres à conserver l'État par les armes ; les autres à le nourrir et le maintenir par les exercices de la paix. Ce sont nos trois ordres ou estats généraux de France, le Clergé, la Noblesse et le Tiers-Estat. »

Cette proposition est de celles par quoi s'inaugure le *Traité des Ordres et Simples Dignitez* que Charles Loyseau, Parisien, publia en 1610 et qui, aussitôt reçu, aussitôt jugé fort utile, fut constamment réédité pendant le xvii^e siècle. Par ces mots se trouve défini l'ordre social — c'est-à-dire l'ordre politique — c'est-à-dire l'ordre tout court. Trois « états », trois catégories établies, stables, trois divisions hiérarchisées. Comme à l'école, comme dans cette société modèle où l'enfant apprend à se tenir assis, bien sage, à garder les rangs, à obéir, à se classer — la classe : les grands, les moyens, les petits : le premier, le second, le « tiers » état. Ou plutôt trois « ordres » — et c'est ce mot-là que visiblement Loyseau préfère. Le plus élevé tourné vers le ciel, les deux autres vers la terre, employés tous les trois à soutenir l'*Estat* (cette fois avec une majuscule), l'ordre moyen procurant la sécurité, l'ordre inférieur nourrissant les autres. Trois fonctions donc, complémentaires. Solidarité triangulaire. Triangle : une base, un sommet, et cette ternarité surtout qui, mystérieusement, procure le sentiment de l'équilibre.

Car lorsque Loyseau, plus loin, à la page 53 de l'édition de 1636, en vient à parler de la noblesse, il dit bien que ce corps social est divers, que des feuilletts, des degrés s'y superposent, que tout ici est affaire de rang, de préséance, que des gens parfois se battent pour décider de celui qui, le premier, franchira le seuil, s'assiéra, couvrira son chef. Loyseau vou-

draît dans cette complexité mettre aussi de l'ordre. Il choisit alors de répartir en trois compartiments ces multiples grades. Pourquoi trois? Nulle tradition, nulle coutume, nulle autorité n'impose en ce lieu la tripartition. « *Parce que, dit Loyseau, la division la plus parfaite est celle entre les trois espèces.* » La plus parfaite : il s'agit bien de cela. De perfection. L'important est en effet de repérer, parmi les enchevêtrements, les désordres du monde sublunaire, les axes d'une construction harmonieuse et raisonnable qui paraisse répondre aux desseins du créateur.

En effet, si la triplicité des états, ou ordres, généraux, constitue la fondation inébranlable sur quoi la monarchie d'Ancien Régime entendit s'appuyer, c'est que l'emboîtement de structures ternaires où s'insèrent les relations sociales est lui-même intégré à des structures globales, celles de l'univers tout entier, visible et invisible. Loyseau l'affirme dans un long développement préliminaire. Ce prologue ne doit pas être lu comme un morceau de bravoure. Il est essentiel. Il justifie.

« *Il faut bien qu'il y ait de l'ordre en toutes choses, et pour la bienséance, et pour la direction d'icelles.* » Afin que chaque « chose » soit assise à son rang et que toutes soient gouvernées. Considérons la hiérarchie des créatures, ses trois étages. En contre-bas, les êtres inanimés : ils sont de toute évidence classés selon leur degré de perfection. Dominant tout, les « intelligences célestes », les anges : ils se trouvent, nous le savons bien, rangés en un ordre immuable. Dans l'entre-deux, les animaux : Dieu les a tous soumis aux hommes. Quant à ceux-ci — ce sont les objets du *Traité* —, ayant liberté de choisir entre le bien et le mal, ils vivent dans une moindre stabilité; pourtant, « *ils ne peuvent subsister sans ordre* »; donc, il faut qu'ils soient régis. Voilà bien l'idée maîtresse, celle d'une « direction » et par conséquent d'une soumission nécessaires. Aux uns sont soumis les autres. Ces derniers doivent obéir. Ici Loyseau se sert d'une comparaison militaire; il parle des « ordres » que l'on donne, qui se transmettent, du régiment à la compagnie puis à l'escouade, et qu'il importe d'exécuter sans hésitation ni murmures. La discipline fait la force des armées. Elle fait aussi la force de l'État. Elle fait la solidité du monde.

Or la discipline requiert l'inégalité. « *Nous ne pouvons vivre ensemble en égalité de condition, ains il faut par nécessité que les uns commandent, et que les autres obéissent. Ceux qui commandent ont plusieurs ordres, rangs et degrés.* » L'ordre vient d'en haut. Il se propage par voie hiérarchique. La superposi-

tion des grades assure son expansion. « *Les souverains seigneurs commandent à tous ceux de leur Estat, adressant leurs commandements aux grands, les grands aux médiocres, les médiocres aux petits* » (une hiérarchie ternaire s'établit d'elle-même, on le voit, parmi les agents du pouvoir souverain, sous l'unique autorité de celui-ci) « *et les petits au peuple. Et le peuple, qui obéit à tous ceux-là* » (distinguons en ce point, très précisément, la ligne du vrai partage : entre les plus « petits » de ceux qui commandent, et le peuple qui tout entier, muet, doit obéir, entre les gradés et la troupe, entre l'appareil d'État et les — bons ou mauvais — sujets) « *est encore séparé en plusieurs ordres et rangs afin que sur chacun d'iceux il y ait des supérieurs, qui rendent raison de tout leur ordre aux magistrats, et les magistrats aux seigneurs souverains. Ainsi par le moyen de ces divisions et subdivisions multipliées, il se fait de plusieurs ordres un ordre général (et voici l'inflexion qui conduit aux trois fonctions) et de plusieurs estats, un État bien réglé, auquel il y a une bonne harmonie et consonance et une correspondance de rapports du plus bas au plus haut; de sorte qu'enfin par l'ordre un ordre innombrable aboutit à l'unité.* »

Selon cette théorie l'ordre repose sur la pluralité des ordres, sur un enchaînement de relations binaires, tel donnant des ordres à qui les exécute ou les transmet. A cette proposition initiale, une autre vient s'adjoindre, moins évidente : que cette chaîne tend irrésistiblement à la ternarité, que, sur ses innombrables maillons, les trois fonctions, c'est-à-dire les trois « ordres », viennent se plaquer. Pourquoi? Comment? A vrai dire, de manière mystérieuse, en tout cas inexplicée. Inexplicable? Une brèche s'ouvre en cette articulation du discours. Loyseau, si soucieux de démonstration, ne cherche pas à démontrer la nécessité de ce placage. Il constate, tout simplement : les uns, dit-il, sont dédiés particulièrement à cet office, ceux-ci à cet autre, ceux-là à cet autre encore. La trifonctionnalité va de soi. Elle est dans l'ordre des choses.

Loyseau cependant sent bien qu'il faudrait étayer d'un argument supplémentaire le postulat sur quoi tout le *Traité* se construit. En conclusion du prologue, il ajoute donc un texte, latin, tiré du *Décret* de Gratien, « *le canon dernier de la distinction quatre-vingt-neuvième* ». Ce texte, il ne le soupçonne pas — ou du moins il ne fait pas mine de le soupçonner —, est, lorsqu'il écrit, vieux de plus de mille ans. C'est le préambule d'une lettre adressée en août 595 par le pape Grégoire le Grand aux évêques du royaume de Chilpéric, les invitant à reconnaître la primatie de l'évêque d'Arles en matière de

disciple ecclésiastique¹. « *La Providence a institué des degrés (gradus) divers et des ordres (ordines) distincts afin que si les inférieurs (minores) témoignent de la déférence (reverentia) aux supérieurs (potiores) et si les supérieurs gratifient d'amour (dilectio) les inférieurs, se réalise la vraie concorde (concordia) et conjonction (contextio : le mot évoque, très concrètement, un tissu, une trame) à partir de la diversité. La communauté (universitas) ne pourrait en effet subsister d'aucune manière si l'ordre global (magnus ordo) de la disparité (differentia) ne la préservait. Que la création ne puisse être gouvernée dans l'égalité, c'est ce dont nous instruit l'exemple des milices célestes : il y a des anges, il y a des archanges, qui, manifestement, ne sont pas égaux, les uns différant des autres en puissance (potestas) et en ordre (ordo).* » Tout est là. Non point certes une explication de la trifonctionnalité. Du moins sa justification. Parce qu'il existe un rapport d'homologie entre le ciel et la terre, les ordonnances de la société humaine reflètent nécessairement celles d'une société plus parfaite; elles reproduisent imparfaitement les hiérarchies, les inégalités qui maintiennent ordonnée la société des anges.

★

Il est naturel de citer le *Traité des Ordres* au seuil d'un essai sur le modèle trifonctionnel. On sera plus surpris d'y trouver aussi placée la proposition suivante : il n'y a que « *trois routes pour les jeunes hommes, celle du prêtre, celle du paysan, celle du soldat... L'état religieux parce qu'il renferme déjà, à un degré plus élevé, et plus pur, la somme des vertus du soldat... Le travail de la terre parce que, mettant l'homme en contact permanent avec la nature et son créateur, il lui inculque les vertus d'endurance, de patience et de persévérance dans l'effort, qui le conduisent tout naturellement à l'héroïsme nécessaire au champ de bataille* ». Trois « états » (le mot y est), trois fonctions (les mêmes : servir Dieu, conserver l'État par les armes, tirer de la terre la nourriture) et qui sont de la même façon hiérarchisés. La formulation n'est cependant pas exactement identique. Une précision — ceux que Loyseau appelle « les uns et les autres » sont ici définis comme étant des « hommes », entendons bien : des adultes mâles, le féminin n'est pas concerné par de tels classements — et deux différences. Pas d'« ordres » ici, des « routes », des voies, et qui sont choisies, des vocations — encore que celles-ci constituent bien des degrés, puisque le même individu pourrait, devrait

1. Ep. 54, PL 77, 785-87.

successivement s'engager dans la troisième voie, puis dans l'autre, enfin dans la première et, assumant tour à tour au cours de sa vie les trois missions, s'« élever » de la sorte progressivement de la terre vers le ciel, de la « nature » vers son « créateur ». Les degrés donc d'une perfection, d'une « purification » progressives. Une échelle de vertus : ce discours est moins politique que moral; ce qu'il propose en réalité, c'est une ascèse. D'autre part ces trois « routes » ne sont pas les seules. Ce sont simplement les bonnes. Des autres, ce discours, manichéen, ne dit mot. Parce qu'il les condamne. Toute une part du social est par lui maudite, rejetée, néantisée. Il proclame que seuls ne dévient pas, seuls répondent à l'appel de Dieu le prêtre, le guerrier, le paysan. Et c'est par là que l'accord s'établit étroitement entre la proposition de Loyseau et celle-ci, beaucoup moins ancienne : on peut la lire dans un ouvrage édité à Paris en 1951 : *Notre beau métier de soldat, suivi d'un Essai de portrait moral du chef*, par M. de Torquat.

*

Or c'est une image très semblable de la société parfaite que projettent deux phrases qui se font écho, deux phrases latines que l'on peut traduire ainsi :

1) « *Triple donc est la maison de Dieu que l'on croit une : ici-bas les uns prient (orant), d'autres combattent (pugnant), d'autres encore travaillent (laborant); lesquels trois sont ensemble et ne supportent pas d'être désunis; de sorte que sur la fonction (officium) de l'un les ouvrages (opera) des deux autres reposent, tous à leur tour apportant leur aide à tous.* »

2) « *Il démontra que, depuis l'origine, le genre humain est divisé en trois, entre les gens de prière (oratoribus), les cultivateurs (agricultoribus) et les gens de guerre (pugnatoribus); il fournit la preuve évidente que chacun est l'objet de part et d'autre d'un soin réciproque.* »

Trois fonctions donc, les trois mêmes, et semblablement conjuguées. Mais la proclamation cette fois monte du fond des âges. Elle fut lancée six cents ans avant Loyseau, neuf cent cinquante avant M. de Torquat, dans les années vingt du XI^e siècle, par Adalbéron, évêque de Laon, et par Gérard, évêque de Cambrai.

*

Mon propos, juxtaposant ces textes, est de faire apparaître la permanence en France durant un millénaire d'une image

de l'ordre social. La figure triangulaire sur quoi, dans l'esprit des évêques de l'an mil, s'érigea le rêve d'une société une et trine comme la divinité qui l'a créée et qui la jugera, au sein de quoi l'échange de mutuels services ramène à l'unanimité la diversité des actions humaines, ne diffère pas en effet de la figure triangulaire qui, sous le règne de Henri IV, servit à fonder sur une symbolique que les premiers progrès des sciences humaines n'allait pas tarder de mettre en cause la théorie de l'assujettissement du peuple encaserné au joug de la monarchie absolue, et c'est à cette même figure triangulaire que, de notre temps, dans des lieux qui certes achèvent de se rétracter mais dont toute vie ne s'est pas encore retirée, s'agrippe la nostalgie d'une humanité régénérée, enfin purgée de la double purulence, blanche et rouge, que sécrète la grande ville, et qui serait débarrassée à la fois du capitalisme et de la classe ouvrière. Trente, quarante générations successives ont imaginé la perfection sociale sous la forme de la trifonctionnalité. Cette représentation mentale a résisté à toutes les pressions de l'histoire. C'est une structure.

Structure emboîtée dans une autre, plus profonde, plus ample, enveloppante, ce système également trifonctionnel que les travaux de Georges Dumézil ont admirablement situé parmi les modes de pensée des peuples indo-européens. Entre les trois fonctions présentes dans tant de textes patiemment recueillis depuis l'Indus jusqu'à l'Islande et à l'Irlande, la première, énonçant, au nom du ciel, la règle, la loi, ce qui ramène à l'ordre; la seconde, brutale, véhémement, forçant à obéir; la troisième enfin de fécondité, de santé, d'abondance, de plaisir, qui conduit à leur accomplissement les « exercices de la paix » dont parle Charles Loyseau — et, d'autre part, les trois « ordres » de ce même Loyseau, les trois « routes » de M. de Torquat, les prêtres, les guerriers et les paysans de l'évêque de Cambrai et de celui de Laon, la relation est évidente. D'une telle évidence qu'il ne sert à rien d'en faire état, sinon pour mieux délimiter l'enquête dont les résultats sont exposés dans ce livre.

Il existe à la confluence de la pensée et du langage, étroitement liée aux structures d'un langage (je dis bien d'un langage — ce furent des linguistes qui repérèrent au sein d'un discours écrit le triangle des fonctions, et l'on doit reconnaître qu'il n'est pas aisé de détecter une semblable ternarité parmi les modes d'expression symbolique qui ne font pas appel aux mots), une forme, une manière de penser, de parler le monde, une certaine façon de dire l'action de l'homme sur le monde — et c'est bien cela la trifonctionnalité dont nous entreten

Georges Dumézil : trois constellations de vertus dont les dieux et les héros sont dotés. Cet outil de classement entre tout naturellement en usage lorsqu'il s'agit de célébrer tel chef de guerre, tel souverain, telle amante, non plus par des rites mais par le panégyrique. C'est par ce biais que le modèle trifonctionnel est communément transféré du ciel vers la terre, du rêve vers le vécu : il sert à organiser l'éloge d'un individu; ses traces abondent dans quantité de biographies, réelles ou fictives. En revanche, il est tout à fait exceptionnel que ce schéma soit explicitement projeté sur le corps social. L'« idéologie tripartite » dont Georges Dumézil a toujours parlé comme d'« un idéal et, en même temps, un moyen d'analyser, d'interpréter les forces qui assurent le cours du monde et la vie des hommes »², constitue l'armature d'un système de valeurs; elle est ouvertement mise en œuvre dans les provinces du mythe, de l'épopée ou de la flagornerie; mais elle demeure d'ordinaire latente, informulée et se montre en vérité très rarement dérivant vers une proclamation de ce que doit être la société, l'ordre, c'est-à-dire le pouvoir. Or ce sont bien des proclamations de cette sorte que toutes les phrases que j'ai citées viennent appuyer. Dans ces phrases la trifonctionnalité sert de cadre à la répartition idéale des hommes. Elle renforce des proférations normatives, impératives, qui appellent à l'action pour transformer, pour restaurer, ou bien qui rassurent, qui justifient. La trifonctionnalité dont je parle est au service d'une idéologie, d'une « formation discursive polémique grâce à laquelle une passion cherche à réaliser une valeur par l'exercice d'un pouvoir sur la société »³. Voici ce qui, très précisément, fait problème : que, parmi d'autres images simples, également opératoires, l'image des trois fonctions ait été choisie. « L'esprit humain choisit sans cesse parmi ses richesses latentes. Pourquoi? Comment? » L'interrogation, Georges Dumézil la formule lui-même⁴. En historien je l'élargirais un peu. Posant encore ces deux questions : où? et quand?

★

J'étude la première en limitant le champ de l'enquête. J'ai restreint celle-ci à la région où les diverses propositions que je viens de citer furent énoncées : la France — me cantonnant même plus étroitement dans la France du Nord, dont la

2. *Mythes et épopées*, tome I, Paris, 1968, p. 15.

3. G. BAECHLER, *Qu'est-ce que l'idéologie?* Paris, 1976.

4. *Les dieux souverains des Indo-Européens*, Paris, 1977, p. 210.

configuration politique, sociale, culturelle demeura très longtemps fort distincte de celle des contrées situées au sud du Poitou, du Berri et de la Bourgogne. Il me semble en effet que l'on doive, en bonne méthode, mener l'observation des systèmes idéologiques, et plus particulièrement si l'on cherche à dater les transformations dont ils furent le lieu, au sein d'une formation culturelle et sociale homogène. Je ne sortirai donc pas volontiers de cette aire. Elle peut paraître exiguë. Remarquons bien qu'elle est privilégiée : c'est une province de particulière fécondité littéraire et la monarchie franque y prend racine. Or cette forme, cette manière de classer, de se classer dont j'ai choisi d'étudier la première histoire nous est révélée d'abord par la littérature; elle est d'autre part étroitement associée au concept de souveraineté.

Reste le problème proprement historique, celui de la chronologie. Dans l'espace ainsi circonscrit, j'ai tenté de recueillir et de dater toutes les traces d'une idéologie fondée sur la trifonctionnalité sociale. Les traces écrites. Notre matériel unique. Et passablement défectueux. Dès qu'on s'éloigne des abords du présent, il s'avère qu'une immense part de ce qui fut écrit s'est irrémédiablement perdu : ce qui demeure relève presque exclusivement d'une écriture solennelle. Officielle. L'historien n'interroge jamais que des épaves, et ces rares débris proviennent à peu près tous de monuments dressés par le pouvoir; tout le primesautier de la vie lui échappe, mais aussi tout le populaire; seuls se font entendre les hommes qui tinrent entre leurs mains l'appareil de ce que Loyseau nomme l'État. Donc, puisqu'il est question de chronologie, n'oublions pas que les rares dates dont l'établissement est (parfois très péniblement) possible ne situent jamais que des émergences, le moment où telle représentation mentale accède aux niveaux les plus élevés de l'expression écrite, et surtout que les émergences dont la trace s'est fortuitement conservée ne sont pas forcément les plus anciennes. La marge d'incertitude est, on le voit, fort large.

Du moins puis-je au départ m'appuyer sur un fait qui semble bien assuré : dans la France du Nord aucun texte ne fait état d'une vision trifonctionnelle de la société avant ceux qui rapportent les propos d'Adalbéron de Laon et de Gérard de Cambrai. Point de doute : on a cherché avec beaucoup de soin, Georges Dumézil lui-même, après lui Jean Batany, Jacques Le Goff, Claude Carozzi, d'autres encore. En vain. La grosse gerbe d'écrits — et d'écrits théoriques — laissée par la renaissance carolingienne n'a rien livré. Les deux phrases latines que j'ai citées tout à l'heure paraissent bien avoir éclaté

dans le silence. En tout cas c'est avec elles que commence dans cette petite région du monde l'histoire d'une représentation trifonctionnelle de la société. Mais si la date de la proclamation originelle est établie, la chronologie de la réception, de l'adhésion, de la diffusion du modèle reste à construire. Tout ce qu'on a dit de la trifonctionnalité s'appliquant à la société médiévale est imprécis. Écoutons par exemple Marc Bloch : « une théorie alors très répandue représentait la communauté humaine comme divisée en trois ordres »⁵. « Alors » : quand? Durant le « premier âge féodal », c'est-à-dire selon le grand médiéviste dans les siècles précédant le milieu du XI^e? « Très répandue » : qu'est-ce à dire? Écoutons Jacques Le Goff, qui sut le premier poser convenablement les termes du problème : « aux environs de l'an mil, la littérature occidentale présente la société chrétienne selon un schéma nouveau qui connaît aussitôt un vif succès⁶. » Que veut dire « aux environs »? « nouveau »? « aussitôt »? « Vif » : en est-on bien sûr? J'aimerais, menant l'enquête au long du XI^e et du XII^e siècle, la poursuivant jusqu'au moment où les allusions aux trois fonctions sociales, aux trois ordres se multiplient, où il devient assuré que la « théorie » est « très répandue », que le « schéma » connaît « un vif succès », sortir, autant que faire se peut, de l'indécis.

J'aimerais surtout donner réponse à la question de Georges Dumézil : pourquoi, comment ce choix parmi des structures latentes? Il faut, je crois, pour cela situer avec précision l'interrogation. La figure trifonctionnelle, ie l'ai dit, est une forme. On peut déceler ses traces dans quantité de textes. Ces traces, je ne m'acharnerai pas à les débusquer toutes. Pour que l'image trifonctionnelle concerne cette enquête, ce livre, dont elle est le personnage central, il faut qu'elle fonctionne au sein d'un système idéologique comme l'un de ses rouages majeurs. Ce qu'elle fait dans le discours de Loyseau. Si l'on veut saisir le pourquoi, le comment, il est donc essentiel de ne pas isoler de leur contexte — ce que l'on a presque toujours fait — les phrases où le thème des trois fonctions sociales est formulé. Ces phrases doivent être laissées à leur place exacte, dans l'ensemble où elles s'articulent. Il importe de reconstituer un tel ensemble dans sa globalité, d'examiner dans quelles circonstances, face à quels problèmes, à quelles propositions contradictoires, le système idéologique où la trifonctionnalité se trouve enchâssée fut

5. *La société féodale*, 2^e édition, Paris, 1966, p. 406.

6. *La civilisation de l'Occident médiéval*, Paris, 1964, p. 319.

construit pour être proclamé, tendu, levé comme une bannière. Car s'il est juste de contester que le schéma trifonctionnel ait été « construit »⁷, si, structure latente, il échappe à l'histoire, les systèmes dont ce schéma forme l'une des membrures appartiennent incontestablement, eux, à l'histoire. Ils se forment et se déforment. Et c'est en observant de près leur genèse et leur dislocation que l'on a quelque chance de découvrir pourquoi et comment l'image de la tripartition fonctionnelle fut à tel moment et en tel lieu choisie.

Ainsi localisée, l'interrogation débouche sur une autre catégorie de problèmes. Le modèle des trois fonctions sociales, ce postulat, cette évidence, dont l'existence n'est jamais prouvée, qui n'est jamais évoqué que dans ses liaisons avec une cosmologie, une théologie et, bien sûr, une morale, qui sert d'assise à l'une de ces « formations discursives polémiques » que sont les idéologies, plaçant donc au service d'un pouvoir une image simple, idéale, abstraite de l'organisation sociale, quelles relations entretient-il, ce modèle, avec le concret des rapports de société? L'idéologie, nous le savons bien, n'est pas un reflet du vécu, c'est un projet d'agir sur lui. Pour que l'action ait quelque chance d'être efficace, la disparité ne doit pas être trop grande entre la représentation imaginaire et les « réalités » de la vie. Mais dès lors, si le discours est entendu, des attitudes nouvelles se cristallisent qui modifient la façon qu'ont les hommes de percevoir la société dont ils font partie. Observer le système où se trouve englobé le schéma des trois « ordres » au moment où il se révèle dans le royaume de France, tenter de le suivre entre 1025 et 1225 dans ses succès et dans ses infortunes, c'est affronter l'une des questions centrales aujourd'hui posées aux sciences de l'homme, celle des rapports entre le matériel et le mental dans l'évolution des sociétés.

Et l'affronter dans des conditions qui ne sont pas si mauvaises. Certes, choisir pour « terrain » cette époque reculée, c'est, je le répète, se condamner à ne mettre en œuvre que des lambeaux d'information, à n'écouter que des intellectuels, coupés des autres plus encore que ne le sont les intellectuels d'aujourd'hui par les singularités de leur vocabulaire et de leur mode de pensée. Mais du moins ces ressources documentaires sont-elles relativement limitées. Il n'est

7. D. DUBUISSON, « L'Irlande et la théorie médiévale des trois ordres », *Revue de l'Histoire des Religions*, 1975, p. 61, n. 3, est en droit, me corrigeant, d'affirmer que la théorie des trois ordres ne fut pas construite, mais simplement, comme il dit, « actualisée ».

*Reproduit et achevé d'imprimer
par l'Imprimerie Floch
à Mayenne, le 11 décembre 1996.
Dépôt légal : décembre 1996.
1^{er} dépôt légal : novembre 1978.
Numéro d'imprimeur : 40678.
ISBN 2-07-028604-5 / Imprimé en France.*

